



Aux joueurs licenciés AGTT

Ecole en Sauvy, Av. du Curé-Baud 40, 1212 Gd-Lancy

Chers amis pongistes, le CTT ZZ Lancy a le plaisir de vous convier au

## 30e Tournoi de la Ville DE LANCY sur invitation

qui se déroulera les samedi 13 et dimanche 14 mars 2010 dans leurs locaux

### H O R A I R E

**Samedi 13 mars 2010 - Ouverture de la salle : 09 h 00**

10 h 00	Simple Seniors (dès O40)	10 h 00	Simple U13 - U11 C/D/E
10 h 00	Simple U18 - U15 A/B/C	13 h 30	Doubles D/E
10 h 00	Simple U18 D/E	14 h 00	Simple D
10 h 00	Simple U15 D/E	16 h 00	Simple E (Joueurs D1 - D2)

**Dimanche 14 mars 2010 - Ouverture de la salle : 08 h 00**

09 h 00	Doubles B	13 h 00	Doubles C
10 h 30	Simple B	14 h 30	Simple C (Joueurs dès D3)

<b>Formules</b>	<b>Simple</b>	jusqu'à 64 joueurs : poules de 4 ou 3 ( <b>2 qualifiés par poule</b> ) ; tour final : élimination directe dès 65 joueurs : élimination directe
	<b>Doubles</b>	élimination directe
<b>Finances d'inscription</b>	Séries simples	Fr. 8,--
	Séries doubles : par joueur	Fr. 7,--
	Joueurs U18, U15, U13, U11 : par série	Fr. 5,--
<b>Absences excusées</b>	Jusqu'au vendredi 12 mars à <b>20 h 00</b> au juge-arbitre (téléphone : 022.782.89.63) ; samedi 13 et dimanche 14 mars au local du CTT ZZ Lancy (téléphone : 022.794.81.69)	
<b>Balle officielle</b>	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'art. 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-) et enregistrée (article R.S. AGTT 600.1.1).	
<b>Informations diverses</b>	DHS *** blanche ( <b>prêtée</b> par l'organisateur).	
<b>Assurance</b>	La <b>couleur principale</b> des chemisettes, shorts ou jupes doit être <b>nettement différente</b> de la <b>couleur de la balle utilisée</b> (art. 3.2.2.2 Règlement pour compétitions internationales).	
<b>Juge-arbitre</b>	Tout participant doit être assuré en cas d'accident et de dommages causés à des tiers.	
<b>Jury</b>	Richard Bourleau	
<b>Tirage au sort</b>	Président : Jean-Pierre Ladrey ; membres : Viêt Dang et Yiannis Girod Richard Bourleau (JA, sans droit de vote).	
<b>Inscriptions</b>	Public, mardi 9 mars 2010 dès 14 h 00 au local du CTT ZZ Lancy <b>Les participants sont tenus de s'inscrire dans leurs clubs respectifs</b> sur les feuilles d'inscription annexées, lesquelles devront être renvoyées <b>avant le mardi 2 mars 2010</b> au juge-arbitre : Richard Bourleau, Avenue de Vaudagne 58, 1217 MEYRIN ( <b>Courrier "A"</b> ).	
<b>Bar</b>	Plat du jour, petite restauration, boissons chaudes et froides	

**PLUS DE Fr. 3000,-- DE PRIX RÉCOMPENSERONT LES LAURÉATS**

*Ce tournoi est organisé grâce à l'appui financier des Villes de LANCY et de GENÈVE que nous remercions chaleureusement.*

Pour le CTT ZZ LANCY  
Le Comité d'organisation